

02.12.2019 – 10:30 Uhr

Caritas s'alarme de la pauvreté des enfants en Suisse : le Conseil fédéral et le Parlement doivent agir



Lucerne (ots) -

En Suisse, 100 000 enfants sont touchés par la pauvreté. Alors que ces dernières années, l'on constate une augmentation de la pauvreté, la Confédération ne manifeste aucune volonté d'agir. Le Conseil fédéral abandonne la lutte contre la pauvreté aux cantons, ce qui engendre des inégalités des chances. On voit grâce à quatre cantons leaders en la matière qu'il est possible de mettre en place des mesures efficaces contre la pauvreté des enfants grâce aux prestations complémentaires pour les familles. Caritas demande instamment au nouveau Parlement de prendre les choses en main et de créer le cadre juridique d'une lutte nationale contre la pauvreté des enfants.

Statistiquement, dans chaque classe du pays, au moins un enfant est pauvre. Caritas s'alarme de cet état de fait : « Il est intolérable que le développement des enfants pâtisse de l'insuffisance des revenus de leurs parents ni que ces enfants soient sanctionnés à cause de la situation familiale dans laquelle ils grandissent », dit Hugo Fasel, directeur de Caritas Suisse. L'oeuvre d'entraide juge inacceptable que la Confédération ne s'implique pas dans la lutte contre la pauvreté et en délègue la responsabilité aux cantons. Elle invite fermement le Conseil fédéral et le nouveau Parlement à prendre les mesures nécessaires au plan national pour lutter contre la pauvreté des enfants.

Quatre cantons luttent avec succès contre la pauvreté des enfants

Il existe des mesures efficaces pour lutter contre la pauvreté des enfants ; quatre cantons en fournissent la preuve. Genève, le canton de Vaud, le Tessin et Soleure ont introduit les prestations complémentaires pour familles, engendrant un net recul du nombre de familles qui doivent faire appel à l'aide sociale. Toutes les évaluations montrent que l'instrument est efficace et que les taux de pauvreté ont notablement baissé dans ces cantons. Le modèle du canton de Vaud est particulièrement efficace. Les PC pour familles y sont versées jusqu'à l'adolescence. De plus, le canton prend à sa charge la plus grande partie des coûts de garde des enfants et rembourse les coûts de la santé.

Il faut une solution au plan fédéral

Le fait qu'en dépit de ces expériences positives, il n'existe pas d'instrument comparable dans les 22 autres cantons montre clairement que la politique fédérale doit maintenant intervenir. Caritas s'engage pour que la Confédération mette en place une loi-cadre qui inscrit dans la législation l'instrument des prestations complémentaires pour familles et l'introduit partout en Suisse. La Confédération doit fixer des règles minimales pour sa structure et définir son cofinancement des prestations. Les prestations complémentaires pour familles favorisent la responsabilité personnelle, incitent à travailler et sont administrativement moins lourdes que l'aide sociale. Elles correspondent aussi aux postulats d'une politique sociale libérale ; on le voit par le fait que les prestations complémentaires ont été introduites dans quatre cantons dont le parlement est à majorité bourgeoise.

De nombreuses causes à la pauvreté des enfants

Il y a de nombreuses raisons à la pauvreté des enfants dans notre pays prospère. Un enfant coûte entre 7000 et 14 000 francs par an, un coût particulièrement lourd pour les parents à faible revenu. Et quelque 70 % des enfants touchés par la pauvreté en Suisse grandissent dans des familles de working poor. En outre, il y a des lacunes en matière d'harmonisation entre vie professionnelle et vie familiale, ce qui pose de gros problèmes notamment aux familles occupant des emplois dans des conditions précaires. Le divorce représente un risque et comme il est mal assuré, les enfants de familles monoparentales sont en moyenne plus souvent touchés par la pauvreté que les autres. La Suisse se situe au-dessous de la moyenne européenne en ce qui concerne les investissements en faveur de l'enfance et de la famille.

La prise de position de Caritas « La pauvreté des enfants est intolérable en Suisse » est disponible sur www.caritas.ch/prises-de-position

Contact:

Fabrice Boulé, responsable Communication Suisse romande
tél. 078 661 32 76 ; e-mail : fboule@caritas.ch

Medieninhalte



La pauvreté des enfants n'est pas visible de prime abord, mais elle a de graves conséquences : les enfants doivent renoncer à des loisirs et activités récréatives, souffrent souvent d'exclusion sociale et ont de moins bonnes chances de formation. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Conradin Frei/Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100837796> abgerufen werden.